

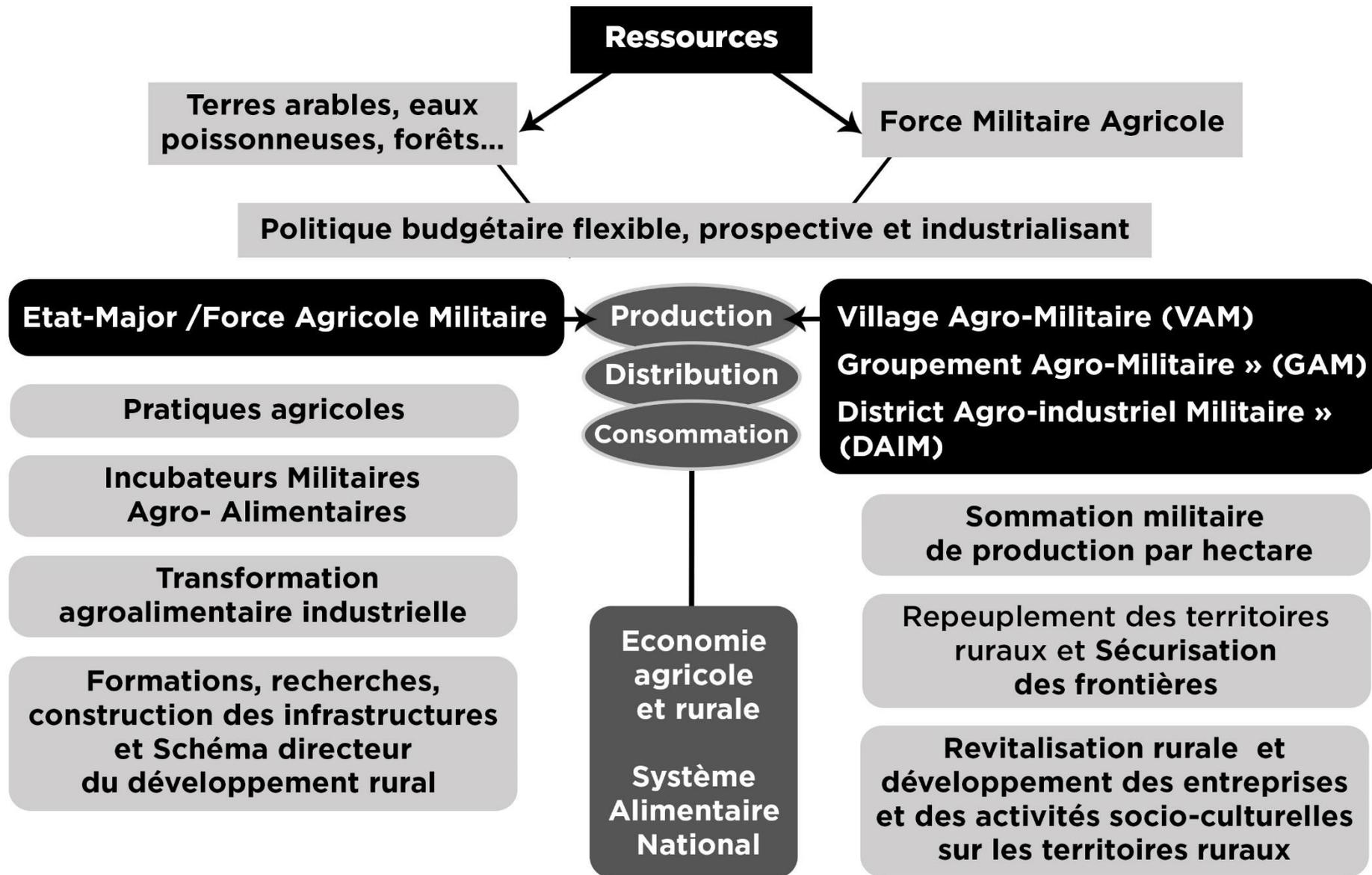
Didier MUMENGI

**Militariser l'agriculture**  
Guerre *sans fin* contre la faim

# **La Force Agricole Militaire**

**Structure martiale pour jeter manu militari  
les bases de l'économie agricole nationale  
et Briser le cercle vicieux de la  
misère alimentaire au Congo**

# Modélisation de la militarisation de l'agriculture en vue de la mise en œuvre du système alimentaire national



# L'Etat-Major de la Force Agricole

Dirigé par un Général, commandant de force, chef d'état-major, assisté de trois sous-chefs d'état-major, l'Etat-Major de la Force Agricole Militaire est subdivisé en cinq unités spécialisées, chacune gérée par un officier supérieur ou général, à savoir :

1. l'Unité des Etudes et de Planification Agricole Stratégique (UEPA) ;
2. l'Unité des Statistiques Agricoles et de l'Information sur les Produits Agricoles Congolais (USAIPAC) ;
3. l'Unité de Recherche Agronomique Militaire (URAM) ;
4. l'Unité de l'Agro-Industrialisation et de la Sécurité Alimentaire Nationale (UAISAN) ;
5. l'Unité du Génie Agricole Militaire (UGAM). Cette unité aura en son sein un « Corps d'Ingénieurs Militaires d'Infrastructures et de Machines Agricoles (CIMIMA).

Effectuer la régie du processus de planification de la *militarisation de l'agriculture*.

Assurer la coordination ainsi que le contrôle des engagements des unités de la *Force Agricole Militaire*

Élaborer des objectifs agroalimentaires globaux, généraux et sectoriels, y compris l'identification des instruments, des équipements, des infrastructures à mettre en œuvre pour garantir méthodiquement l'atteinte de ces objectifs.

Elaborer de manière détaillée les projets et les actions destinés à former la trame des programmes sectoriels devant matérialiser, étape après étape et secteur après secteur, la mise en œuvre du système alimentaire national.

**Veiller à l'harmonisation des programmes sectoriels et à la concordance de ceux-ci avec les objectifs globaux**

**Détailler et d'explicitier à l'intention des différentes équipes et unités, les options fondamentales retenues par l'Etat**

**Veiller au respect du calendrier des travaux d'élaboration du programme de l'état d'urgence agricole**

**Fixer les objectifs qualitatifs et quantitatifs par RAM, à court et à moyen terme, sur la base de projets préliminairement identifiés.**

**Établir stratégiquement une perspective productive globale, en dressant un cadre cohérent du type comptabilité économique des évolutions socio-économiques devant concourir à l'enracinement de la sécurité alimentaire nationale**

**Édicter des sommations de production et établir un bilan global d'étape chaque année.**

# La Brigade Agricole Militaire

**Formations**

**Le support  
logistique**

**Service  
d'incubateurs  
agroalimentaire**

La *Brigade Agricole Militaire* s'assure que les *Bataillons Agricoles Militaires* ont des qualifications précises et standardisées ou des expériences de production agricole commune ou similaire.

**Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie**

**Cinq  
priorités**

**Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales**

**Améliorer la viabilité et la compétitivité de tous les types d'agriculture**

**Promouvoir l'organisation de la chaîne de production agroalimentaire industrielle (recherche, usines de conservation et de conditionnement, etc.)**

**Assurer le transfert de connaissances et de pratiques agricoles et promouvoir les technologies agricoles innovantes**

**Le *Général de Brigade* est le commandant de la BRAM. Il doit être tout aussi ingénieur agronome. C'est-à-dire développeur agricole. Il coordonne la planification territoriale de la chaîne opérationnelle des forces agricoles militaires dans des actions multisectorielles de l'économie agro-alimentaire et rurale. Il identifie les activités à réaliser et établit le calendrier d'activités et d'extrants.**

# Le Régiment Agricole Militaire



- **Elaboration du calendrier cultural pour les VAM.**
- **Réalisation du plan d'assolement et de semis.**
- **Ordonnancement des surfaces de culture à mettre en place tout au long de l'année agricole.**
- **Optimisation de la production de chaque sous-secteur de l'agriculture, notamment en facilitant l'accessibilité des services agricoles divers, des infrastructures et équipements ruraux dans une optique d'équité**

Le commandement du RAM est constitué d'un colonel ou d'un lieutenant-colonel, mais aussi du capitaine qui lui est adjoint, de l'officier payeur ou lieutenant de détail, du lieutenant officier d'approvisionnement, du médecin major chef de service, du lieutenant porte-drapeau et du chef de vie culturelle et associative.

Le Colonel, chef du RAM, et son adjoint sont des *agro-planificateurs*. Ils édictent les *Directives territoriales d'aménagement et de développement local*

Le RAM abrite la **Centrale Agricole Générale du Régiment (CAGR)**, où y sont aménagés une *Maison d'intrants agricoles*, un *Comptoir de matériels et petits outillages agricoles*, un *Centre de formation continue et d'apprentissage pratique*, un *Bureau de services financiers et assurantiels*, un *Local du vétérinaire*, un *Bureau de mise en relation avec le marché*, etc.

# Le Bataillon Agricole Militaire (BAM) ou Village Agro-Militaire

Compagnie  
maraichère et  
vivrière

Compagnie  
agropastorale

Compagnie  
aquacultrice,  
piscicole et  
pêcheuse

Compagnie  
sylvicultrice

**Chef du VAM ou du BAM – est un officier supérieur, chef des cultures.**  
Celui-ci est à la fois *Moniteur agricole* et **Commandant de Bataillon de Vigie et d'Alerte**, chargé de sécurisation du quotidien et de surveillance des frontières.

Tous les VAM sont conçus sur un même modèle. Au centre, les édifices communs tels que la cantine, un auditorium, les écoles, le petit périmètre de commerce, des bureaux et la bibliothèque ; tout cela entouré par des jardins et les maisons de leurs membres. Légèrement décentrés sont installés les lieux d'entraînement militaire et les équipements sportifs, tandis que les champs, les vergers, les fermes, les entrepôts et les bâtiments industriels se trouvent légèrement à la périphérie.

Chaque VAM est soumis à la Sommation de Production, par saison agricole, en guise de feuille de route saisonnière des obligations productives, édictée par l'Etat-Major de la Force Agricole Militaire

# **21 programmes** de relance militaire du secteur agricole en RDC

- 1** Programme Militaire de Développement des Racines, Tubercules et épices du Congo (manioc, patate douce, igname, piment, gingembre, etc).
- 2** Programme Militaire d'amélioration des performances des exploitations agropastorales.
- 3** Programme Militaire de Rénovation et de Développement de la Formation professionnelle dans les secteurs de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage.
- 4** Programme Militaire de Développement de la filière bovine. Objectif : améliorer la qualité génétique des animaux, des produits issus de l'élevage, pérenniser les productions, notamment par l'augmentation de leur valeur ajoutée.
- 5** Programme Militaire d'Essor de l'élevage ovin par l'augmentation du cheptel de souche et son amélioration génétique. Objectif : améliorer la qualité génétique des élevages, augmenter et pérenniser les troupeaux ovins.
- 6** Projet Militaire d'Appui au Développement des Filières Vivrières Congolaises.
- 7** Programme Militaire de Développement de la Filière Maïs.

**8** Programme Militaire de Développement de la Filière Banane Plantain.

---

**9** Programme Militaire d'Appui au Développement des Filières Champignons et Insectes Comestibles.

---

**10** Programme Militaire de Maîtrise Optimale du Système de Stockage Céréalière.

---

**11** Programme Militaire de relance de la Riziculture congolaise.

---

**12** Programme Militaire de Relance de la Filière Arbre fruitier et du développement de l'industrie nationale du jus de fruit.

---

**13** 13. Programme Militaire de Relance des Filières Cacao - Café – Coton.

---

**14** Programme Militaire de Développement de la Filière Légumineuse.

---

**15** Programme Militaire de Développement des Palmeraies.

**16** Programme Militaire de Vulgarisation et de Recherche Agricole.

---

**17** Programme Militaire de Relance des Filières Pomme de terre et Haricot du Congo.

---

**18** Programme Militaire de Développement des Plantations d'Hévéa.

---

**19** Programme Militaire de Maîtrise Semencière Nationale.

---

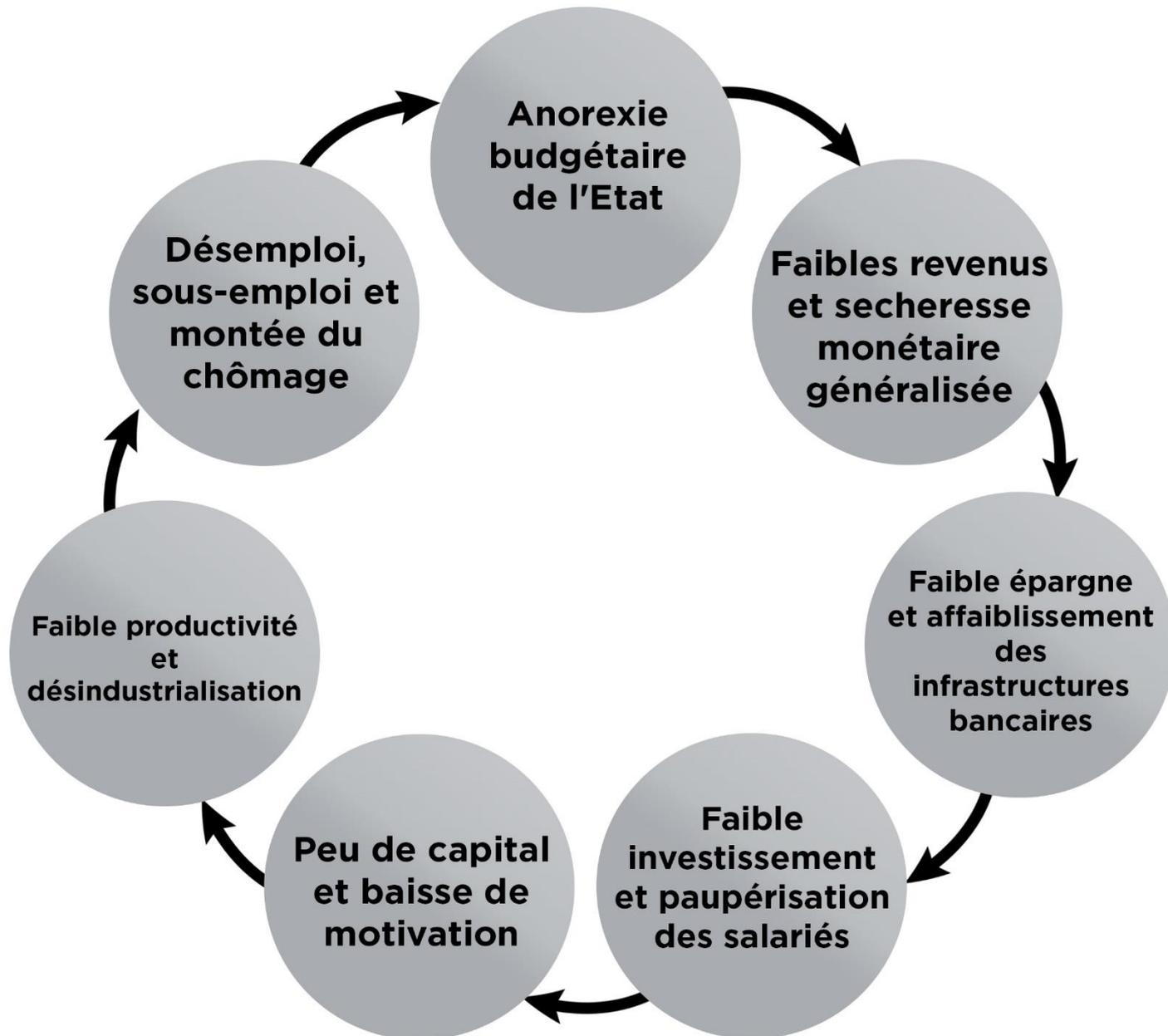
**20** Programme Militaire de Diffusion des Informations Phytosanitaires sur la Protection Intégrée des Cultures.

---

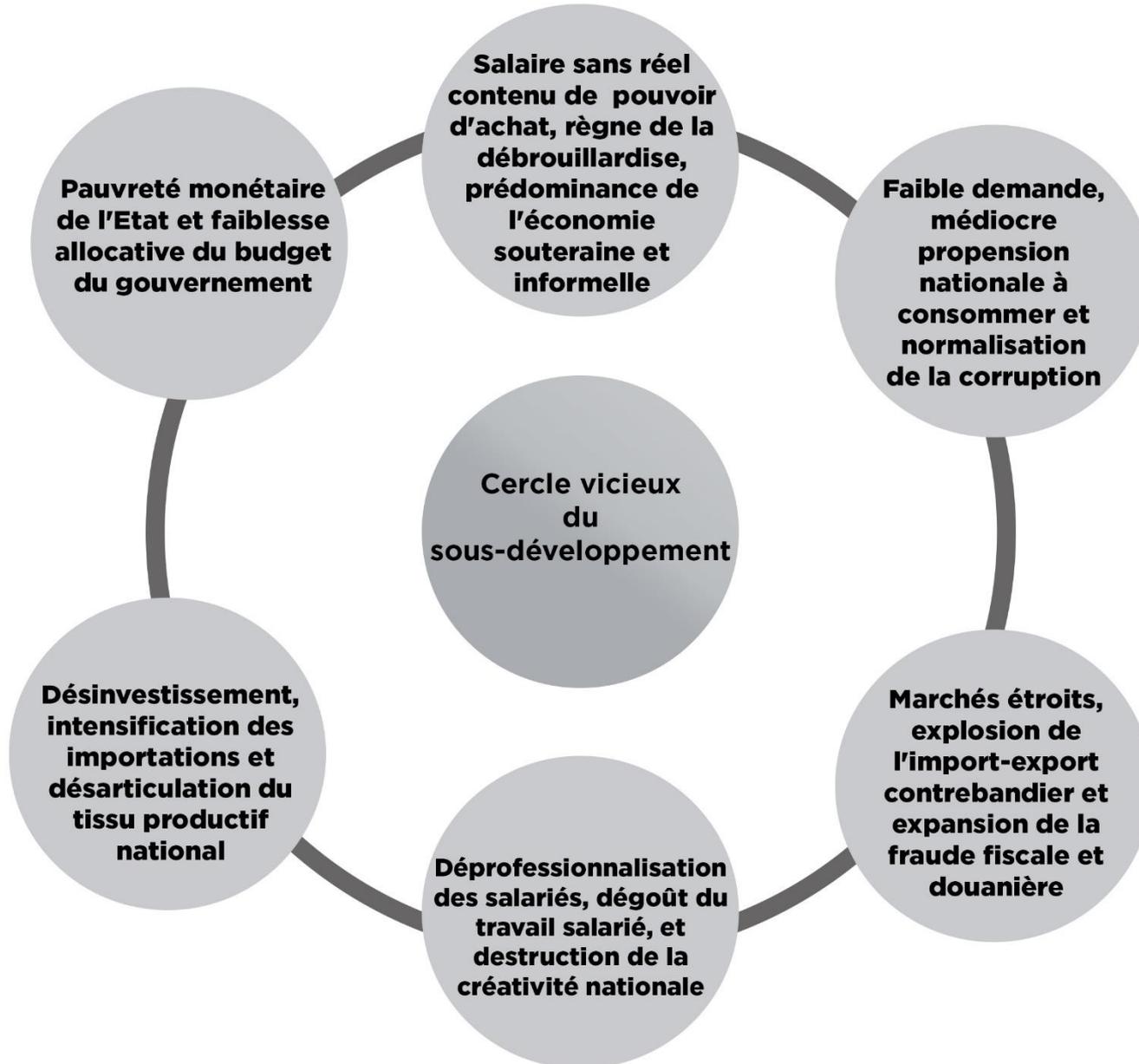
**21** Programme Militaire de Fabrication et de Fourniture de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles.

**Militariser l'agriculture,**  
**c'est aussi un manifeste**  
**pour un nouveau système**  
**économique national**

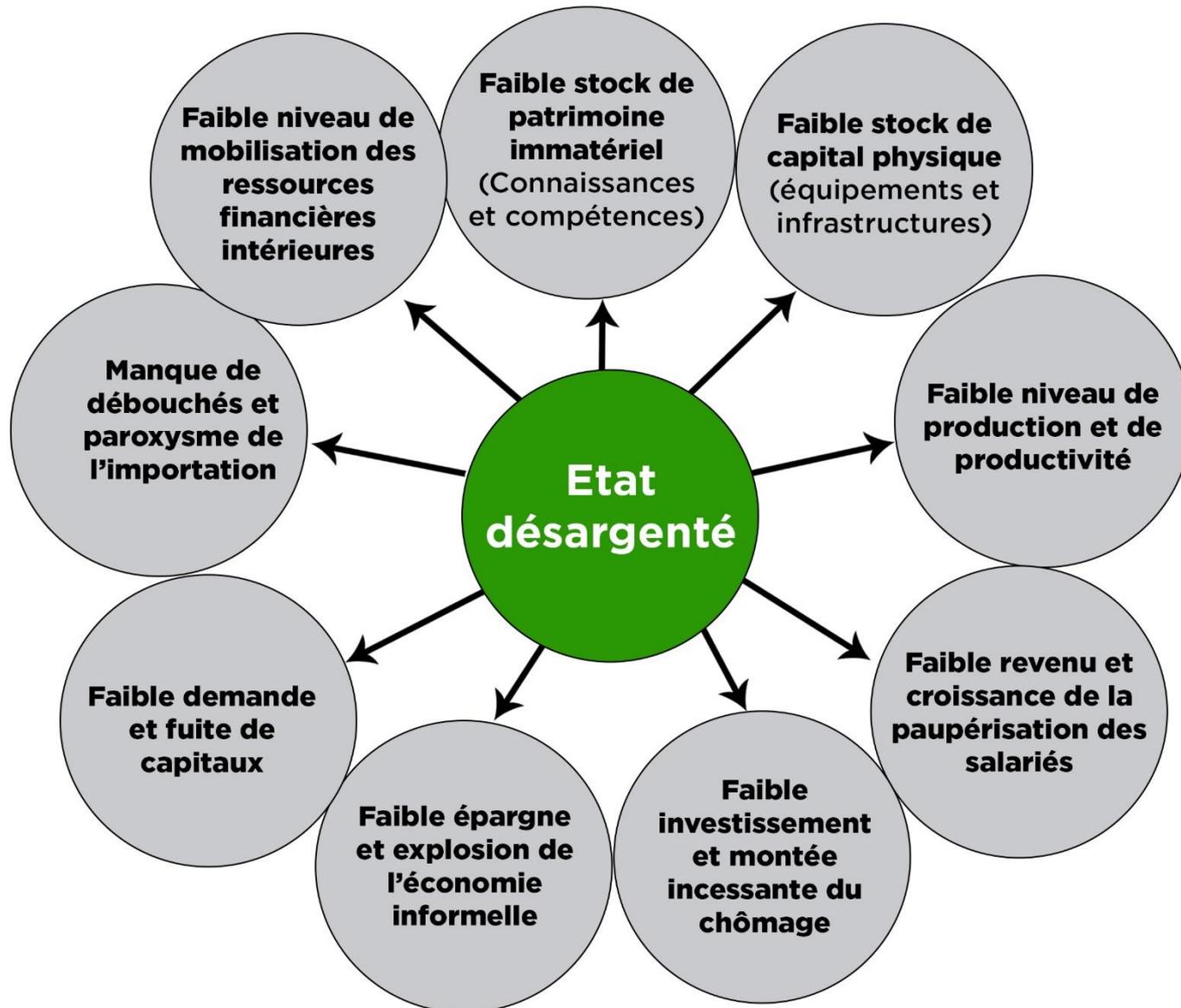
# De l'anorexie budgétaire de l'Etat à l'exponentiel chômage de masse



# Le cercle vicieux du sous-développement

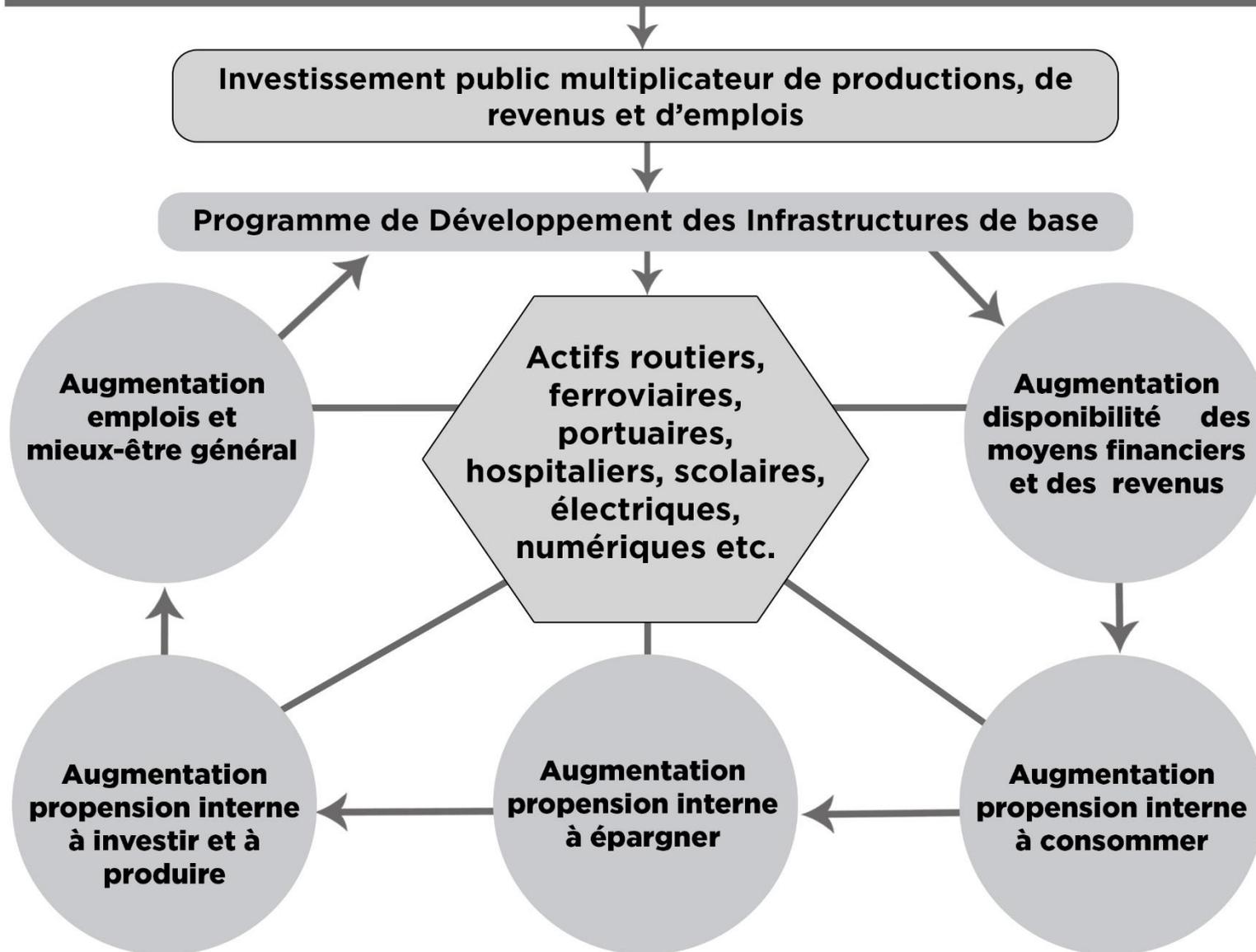


# De l'Etat désargenté à l'économie impécunieuse, sans marché intérieur et sans infrastructures de mobilité

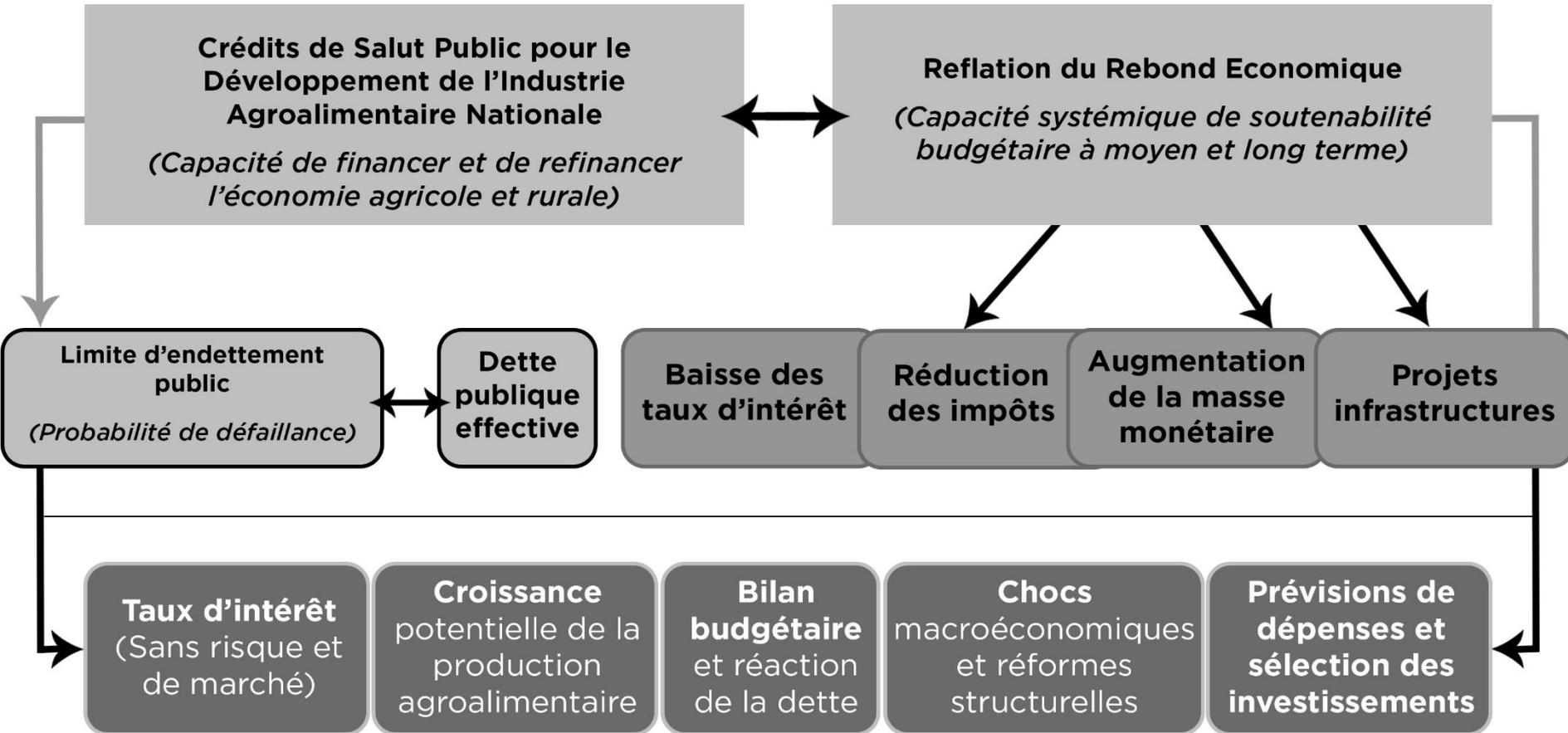


# Schéma de la résilience financière par le déficit budgétaire industrialisant et pour la relance agricole

Déficit budgétaire de la résilience financière et de la relance de la production nationale



# Multiplicateur Budgétaire Industrialisant



# Les indicateurs éco-sociaux

PIB

Croissance économique

Nécessité de PIB corrigé de son impact sur le bien-être social de la population

Impératif d'indicateurs alternatifs suivants :

Indice  
de Pauvreté Humaine  
IPH

**L'IPH est une grandeur composite qui mesure :**

- L'illettrisme ;
- Probabilité de décéder avant 60 ans ;
- Taux de personnes en deçà du seuil de pauvreté ;
- Pourcentage de chômeurs de longue durée, etc.

Indice  
de Santé Sociale  
ISS

**L'ISS est un indicateur synthétique qui mesure :**

- Le taux de mortalité
- La qualité de salaire ;
- L'investissement en R&D par tête en valeur monétaire ;
- Taux de personnes en deçà du seuil de pauvreté ;
- Taux de prévalence de la pauvreté, etc.

Indice de  
Développement Humain  
IDH

**L>IDH est composite et mesure :**

- La santé et la longévité exprimées par l'espérance de vie
- L'instruction et l'accès au savoir représentés par le taux d'alphabétisation des adultes et par le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire ;
- Le niveau de vie décent mesuré par le PIB par habitant en PPA - Parité de Pouvoir d'Achat.

# Les indicateurs éco-environnementaux

PIB

Croissance économique

Nécessité de PIB corrigé de son impact sur la production industrielle et de ses effets négatifs sur l'environnement (impacts sur les écosystèmes naturels et la biodiversité)

Impératif d'indicateurs alternatifs suivants :

Indicateur de progrès véritable- IPV

**L'IPV est appelé PIB Vert et mesure :**

- les effets nocifs de l'activité de production sur l'environnement ;
- l'impact de l'étalement urbain sur l'environnement, consécutif à la modernisation des contextes de vie;
- les effets d'atteinte à l'environnement consécutifs à la construction des infrastructures (Routes, ports, aéroports, voies ferrées, etc.)

Indice de Bien-être Durable - IBED

**L'IBED, deuxième PIB vert, fait la moyenne entre quatre variables :**

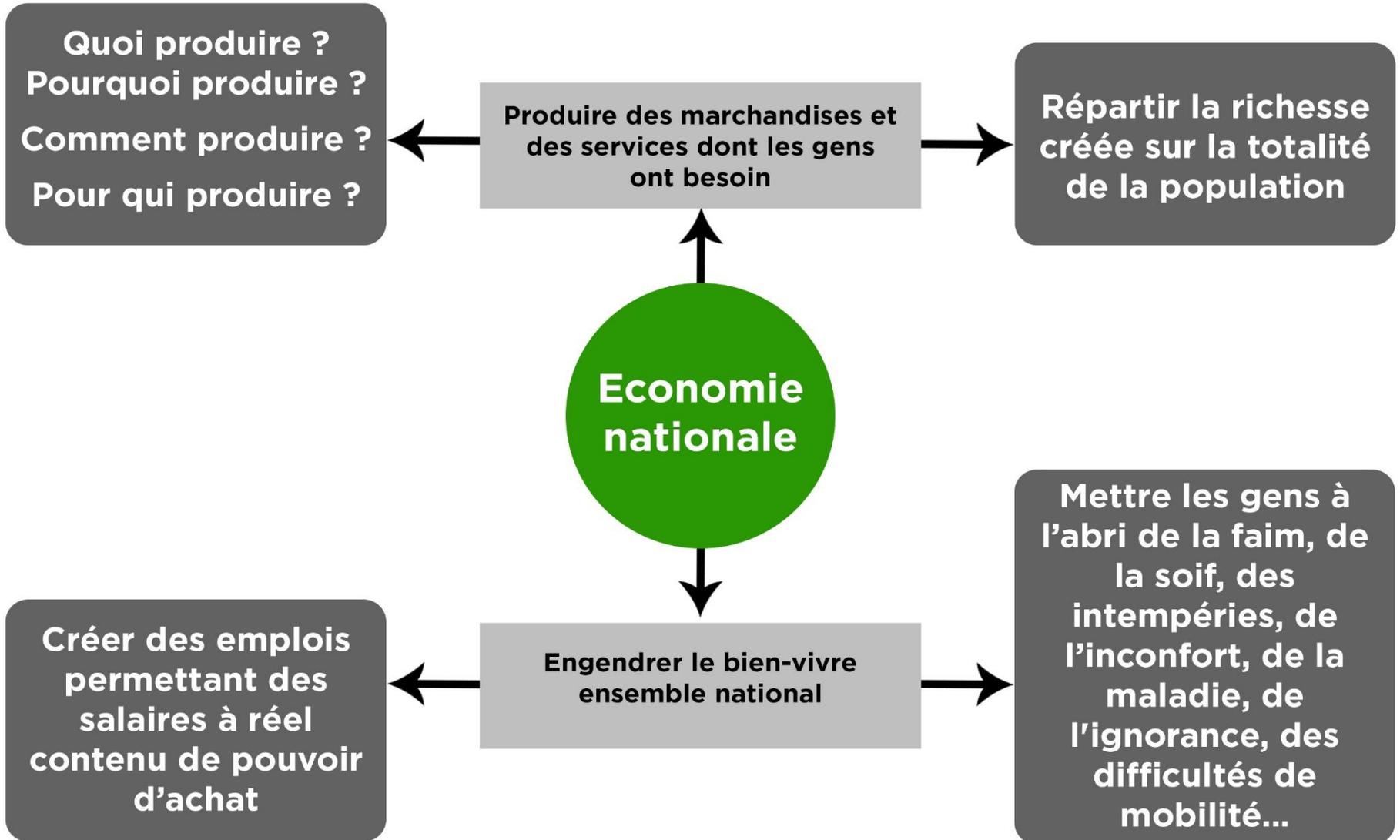
- les flux de consommation au sens large ;
- les stocks de richesses (économique, humaine et environnementale) ;
- les inégalités et la pauvreté économiques ;
- L'insécurité économique qui tient compte des risques économiques liés au chômage, à la maladie, à l'insécurité judiciaire, au risque-pays, etc.

Indice de Production Manufacturière IPM

**L'IPM mesure :**

- Les augmentations et les diminutions de la production industrielle nationale;
- L'évolution annuelle de l'activité industrielle de tous les fabricants, y compris les sociétés publiques ;
- Le rendement des usines, des chantiers, des mines, des industries...
- Le déficit de compétences, d'expertises, d'ingénierie, de main d'œuvre qualifiée, d'équipements de production, etc.

# Modélisation du Nouveau Système Economique Congolais (NOSEC)



# En guise de conclusion

## Plan d'Action Opérationnel (PAO) de la « Militarisation de l'Agriculture »

1. Cadre de mise en œuvre de chaque segment et de chaque structure de la « **Force Agricole Militaire** ».
2. Matrice type du diagnostic agro-pastoral, culturel et environnemental.
3. Cahier d'objectifs stratégiques de la « **Force Agricole Militaire** ».
4. Fiches techniques et méthodologies des opérations (FTMO).
5. Référentiels de formations, d'emplois, d'activités et de compétences.
6. Protocole d'analyses stratégiques pour l'identification des axes-clés de communication et de sensibilisation.



**Merci**